

**DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-SAVOIE**

**ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS**

REPUBLIQUE FRANCAISE

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
ANNEMASSE – LES VOIRONS – AGGLOMERATION**

SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA – 74100 ANNEMASSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

OBJET :

Séance du : mercredi 27 novembre 2024

**RAPPORT D'ACTIVITE
ET FINANCIER 2023
DE LA SOCIETE
D'ECONOMIE MIXTE
TERACTEM**

Convocation du : 21 novembre 2024

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 56

Président de séance : Gabriel DOUBLET

Secrétaire de séance : Antoine BLOUIN

N° CC_2024_0151

Membres présents :

Guillaume MATHELIER, Laurent GILET, Bertilla LE GOC, Christian DUPESSEY, Christian AEBISCHER, Michel BOUCHER, Robert BURGNIARD, Dominique LACHENAL, Nicolas LEBEAU-GUILLOT, Louiza LOUNIS, Mylène SAILLET RAPHOZ, Pascal SAUGE, Marie-Claire TEPPE-ROGUET, Bernard BOCCARD, Marion BARGES-DELATTRE, Jean-Michel VOUILLOT, Antoine BLOUIN, Anne FAVRELLE, Odette MAITRE, Denis MAIRE, Jean-Luc SOULAT, Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Gabriel DOUBLET, Yannick CHARVET, Danielle COTTET, Patrick ANTOINE, Jean-Pierre BELMAS, Véronique FENEUL, Pascale PELLIER, Nadine JACQUIER, Daniel DE CHIARA, Maurice LAPERROUSAZ, Marie-Jeanne MILLERET, Julien BEAUCHOT

Représentés :

Maryline BOUCHÉ par Mylène SAILLET RAPHOZ, Yves CHEMINAL par Marie-Claire TEPPE-ROGUET, Claude ANTHONIOZ par Bernard BOCCARD, Paulette CLERC par Marion BARGES-DELATTRE, Anny MARTIN par Jean-Michel VOUILLOT, Jean-Paul BOSLAND par Antoine BLOUIN, Michel COLLOT par Jean-Pierre BELMAS, Alain LETESSIER par Gabriel DOUBLET, Sophie VILLARI par Julien BEAUCHOT

Excusés :

François LIERMIER, Ines AYEB, Kévin CHALEIL-DOS-RAMOS, Géraldine VALETTE-GURRIERI, Djamel DJADEL, Matthieu LOISEAU, Chadia LIMAM, Pascale MAYCA, Amine MEHDI, Nadège ANCHISI, Joanny DEGUIN, Stéphane PASSAQUAY, Isabelle VINCENT

TERACTEM est une société d'économie mixte (SEM) qui accompagne depuis plus de 50 ans les décideurs territoriaux dans leurs projets d'aménagement, sur le long terme et au service de l'intérêt général. Elle accompagne les collectivités dans l'aménagement de quartiers, la réhabilitation urbaine ou encore la réalisation de constructions nouvelles : quartiers, habitations, commerces, bureaux, équipements publics.

Au-delà des dossiers confiés ou concédés par l'Agglomération à TERACTEM ou ses filiales (ZAC d'Altéa ou de Borly, bâtiment Nausicaa, projet de tramway, bus à haut niveau de service, parkings relais, etc.) et des projets conduits sur notre territoire (bâtiment CELENO à Annemasse sur la ZAC Sud-Ouest, bâtiment Le SIRAH à proximité de Moellesulaz à Gaillard, etc.), Annemasse-Agglomération est également actionnaire de TERACTEM.

Par mail en date du 1er août 2024, TERACTEM a adressé au Président d'Annemasse Agglomération son rapport d'activité et rapport financier 2023. Conformément à l'article L. 1524-5 du Code général des collectivités territoriales, Annemasse-Agglomération doit se prononcer sur le rapport écrit de la SEM TERACTEM.

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré :
A l'unanimité,
DECIDE :

DE PRENDRE ACTE du rapport d'activité et financier 2023 de la société TERACTION.

Pour le président et par délégation,

Le secrétaire de séance,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

Envoyé en préfecture le 02/12/2024

Reçu en préfecture le 02/12/2024

Publié le 02/12/2024

ID : 074-200011773-20241129-CC_2024_0151-DE



Rapport d'Annemasse Agglomération, mandataire Exercice 2023

TERACTEM et ses filiales

Envoyé en préfecture le 02/12/2024

Reçu en préfecture le 02/12/2024

Publié le 02/12/2024



ID : 074-200011773-20241129-CC_2024_0151-DE



Sommaire

1. Présentation de la société TERACTION	6
a. Historique.....	6
b. Objet social	6
c. Domaines d'activité.....	7
d. Nombre de salariés.....	7
Effectif de la société	7
e. Répartition du capital au 31 décembre 2023.....	8
f. Organisation de la gouvernance	9
2. Etat des relations entre la collectivité territoriale et TERACTION.....	13
3. Les modifications des statuts effectuées dans l'année.....	13
4. Les évolutions de l'actionnariat intervenues.....	14
5. L'état de l'ensemble des participations de la société	14
6. Description des principaux risques et incertitudes d'ordre financier, juridique, technique ou conjoncturel.....	14
7. Contrôles durant l'exercice	15
8. Bilan de la gouvernance	15
9. Eléments de rémunération – avantages en nature.....	15
a. Concernant le représentant de la collectivité :.....	15
b. Concernant TERACTION :.....	15
10. Situation financière de la société.....	16
a. Les grands chiffres des opérations.....	16
b. Les grands chiffres du fonctionnement.....	17
1) Evolution du résultat sur 10 ans.....	17
2) Résultats 2023.....	18
3) Les produits	19
4) Les charges	19
5) Affectation du résultat	20
6) Dividendes	20
7) Situation des fonds propres de la société.....	20



c. Répartition 2023 des rémunérations et marge opérationnelle	21
1) Répartition par client	21
2) Répartition par domaine d'activités	22
11. FILIALE : ENERGIES RENOUVELABLES DES ALPES	23
Objet social	23
Situation administrative de la société	23
a) Répartition du capital	23
b) Fiche d'identité de la Société	24
Arrêté des comptes de l'exercice 2023	24
a) Compte de résultat de l'exercice 2023	24
b) Affectation du résultat	25
c) Situation des fonds propres de la société	25
12. FILIALE : SOLAIRE DES ALPES	25
OBJET SOCIAL	25
SITUATION ADMINISTRATIVE DE LA SOCIETE	26
a) Répartition du capital au 31/12/2023	26
b) Fiche d'identité de la Société	26
ARRETE DES COMPTES DE L'EXERCICE 2023	27
a) Compte de résultat	27
b) Affectation du résultat	27
d) Situation des fonds propres de la société	28
13. FILIALE : CHALEUR DES ALPES	28
Objet social	28
Situation administrative de la société	29
a) Répartition du capital	29
b) Fiche d'identité de la Société	29



Arrêté des comptes de l'exercice 2023	30
a) Compte de résultat de l'exercice 2023	30
b) Affectation du résultat	30
c) Dividendes	30
d) Situation des fonds propres de la société	30
14. FILIALE : INVESTISSEUR DES ALPES	31
Objet social	31
Situation administrative de la société	32
a) Répartition du capital	32
b) Fiche d'identité de la Société	32
Arrêté des comptes de l'exercice 2023	33
a) Examen des comptes et résultat	33
b) Affectation du résultat	33
c) Situation des fonds propres de la société	34
15. FILIALE : SCCV LES QUAIS DE LA SALLANCHE	34
Objet social	34
Situation administrative de la société	35
a) Répartition du capital	35
b) Fiche d'identité de la Société	35
Arrêté des comptes de l'exercice 2023	36
a) Examen des comptes et résultat	36
b) Affectation du résultat	36



Envoyé en préfecture le 02/12/2024
Reçu en préfecture le 02/12/2024
Publié le 
ID : 074-200011773-20241129-CC_2024_0151-DE



Ce rapport est établi conformément à :

- l'Article 1524-5 al 14 du Code Général des Collectivités Territoriales disposant que « les organes délibérants des collectivités territoriales ou de leurs groupements actionnaires se prononcent, après un débat, sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance. Ce rapport, dont le contenu est précisé par décret, comporte des informations générales sur la société, notamment sur les modifications des statuts, des informations financières, le cas échéant consolidées, ainsi que les éléments de rémunération et les avantages en nature de leurs représentants et des mandataires sociaux ».
- et au Décret n° 2022-1406 du 4 novembre 2022 relatif au contenu du présent rapport.

1. Présentation de la société TERACTION

a. Historique

- Depuis sa création en 1958, la Société d'Équipement du Département de la Haute-Savoie (SEDHS), intervient aux côtés des collectivités du département pour la réalisation de leurs projets d'aménagement urbain et la construction d'équipements publics en mandat.
- Devenue TERACTION en 2012, la société se positionne aujourd'hui comme Opérateur des Territoires, et conduit de nombreux projets sur l'ensemble du département de la Haute-Savoie.
- TERACTION rassemble des compétences multiples lui permettant d'intervenir sur les nombreux métiers de l'aménagement et de proposer une offre élargie à ses clients allant de la prestation de services -observatoire départemental, mandats d'acquisition foncière, protection de la ressource en eau-, à la réalisation d'opération d'aménagement à risques dans un cadre concessif ou à la réalisation d'opération de promotion immobilière d'habitat ou à vocation tertiaire.
- Le développement de ses filiales métiers comme Investisseur des Alpes ou Energies Renouvelables des Alpes, lui permettent d'offrir des solutions de portage d'immobilier économique et d'investissement et de production d'Energies renouvelables, confirmant son ancrage comme partenaire de long terme des collectivités.

b. Objet social

La Société a pour objet, principalement dans le département de la Haute-Savoie :

- De procéder à l'étude et à la réalisation d'opérations d'aménagement et d'équipement ;
- De procéder à l'étude et à la réalisation d'opérations de construction d'immeubles à usage d'habitation, industriel, commercial, artisanal, de bureaux, destinés soit à la vente, soit à la location ;
- De gérer lesdits immeubles et équipements, ainsi que tout service public à caractère industriel ou commercial ;

- D'exercer toute activité d'assistance auprès des collectivités territoriales et de leurs partenaires ;
- D'exercer toute autre activité d'intérêt général.

Ces activités devront participer à l'organisation et au développement de la vie économique et sociale des collectivités publiques et de leurs groupements, et être de ce fait complémentaires entre elles.

La Société exercera les activités visées ci-dessus, tant pour son propre compte que pour celui d'autrui ; elle pourra, en particulier, exercer ces activités dans le cadre de conventions passées dans les conditions définies aux articles L.1523-2 à L. 1523-4 du Code Général des Collectivités Territoriales.

D'une manière plus générale, elle pourra accomplir toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et de gestion se rapportant aux objets définis ci-dessus, ou à des objets similaires ou connexes. Elle pourra en outre réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet et qui contribuent à sa réalisation.

c. Domaines d'activité

Etude et réalisation d'opérations d'aménagement et d'équipement, réalisation d'opérations de construction d'immeubles à usage industriel, commercial, artisanal, de bureaux, destinés soit à la vente, soit à la location, de gérer les dits immeubles et équipements ainsi que tout service public à caractère industriel ou commercial, d'exercer toute autre activité d'intérêt général.

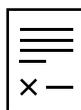
d. Nombre de salariés

Effectif de la société

Répartition de l'effectif au 31/12/2023



56 salariés



54 contrats à durée indéterminée

1 contrat à durée déterminée

1 alternant

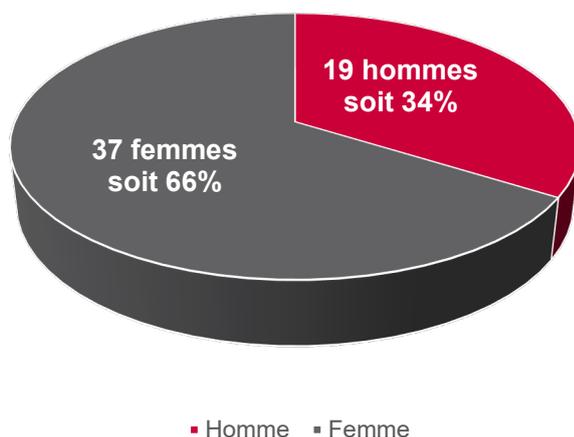


14 temps partiels

L'effectif au 31 décembre 2023 s'élève à 56 salariés, dont 14 à temps partiel. Cet effectif est équivalent à 52.80 salariés temps plein.

Pour mémoire, l'effectif au 31 décembre 2022 s'élevait à 63 salariés, dont 17 à temps partiel soit un équivalent temps plein de 59.10 salariés.

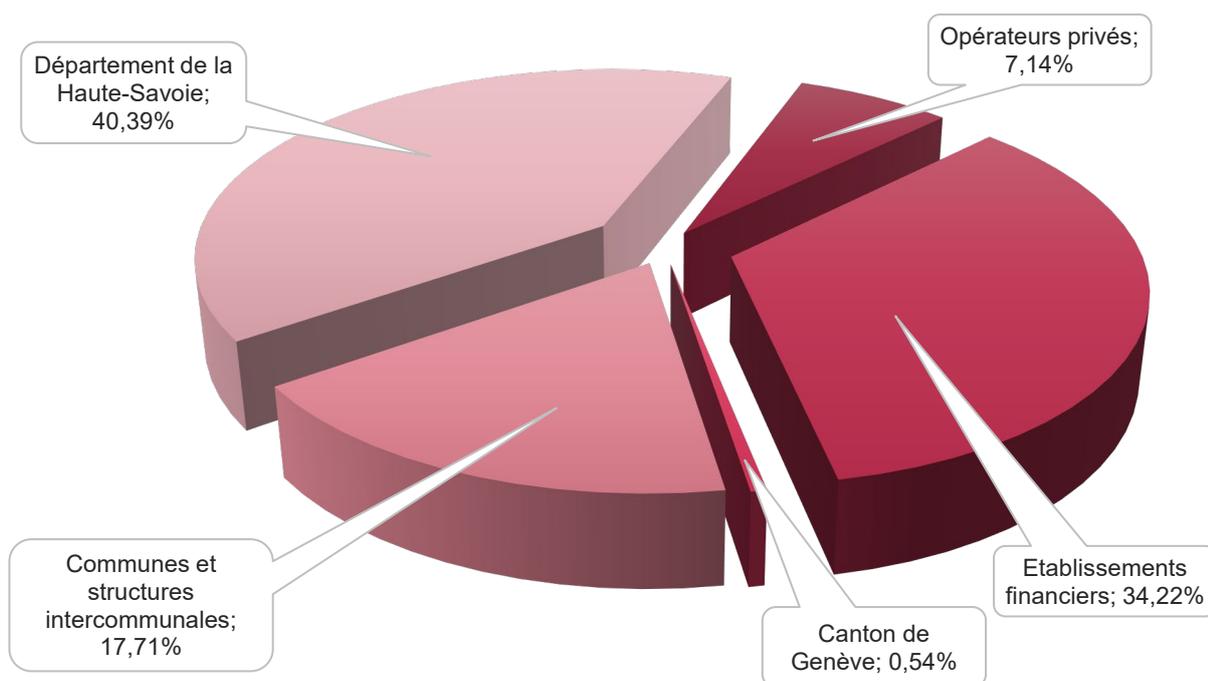
Répartition de l'effectif par sexe au 31/12/2023



e. Répartition du capital au 31 décembre 2023

Les collectivités territoriales : 58,64 %

Autres actionnaires : 41,36 %



f. Organisation de la gouvernance

Conformément aux dispositions de l'ordonnance du 12 juillet 2017, prise en application de la loi Sapin 2, sont exposées ci-après les informations relatives au Gouvernement d'entreprise :

- La liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice :
 - M. André BARBON : administrateur Maison de l'Economie Développement, Société Anonyme d'Economie Mixte à Capital Variable
- Les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales :
 - Aucune convention de ce type n'est intervenue au cours de l'exercice.
- Le tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires pour les augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du code de commerce :
 - Aucune délégation en cours.
- Modalités d'exercice de la direction générale prévues à l'article L. 225-51-1 du Code de Commerce :
 - La Direction générale est assumée, sous sa responsabilité, par une autre personne physique que le Président du Conseil d'Administration, M. André BARBON, nommé par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur Général.

➤ Les actionnaires au 31/12/2023 :

	Nbre actions	Montant (37,50 euros)	Pourcentage du Capital
Collège public			
Conseil Départemental de la Haute-Savoie	134 632	5 048 700,00	40,39
Annemasse Agglo	10 654	399 525,00	3,20
Grand Annecy	9 936	372 600,00	2,98
SYANE	7 870	295 125,00	2,36
Communauté de Communes Usse et Rhône	5 715	214 312,50	1,71
Communauté de Communes du Genevois	2 671	100 162,50	0,80
Commune d'Annecy	2 642	99 075,00	0,79



	Nbre actions	Montant (37,50 euros)	Pourcentage du Capital
Thonon Agglomération	2 514	94 275,00	0,75
Communauté de Communes Pays d'Evian Vallée d'Abondance	1 910	71 625,00	0,57
Communauté de Communes Arve et Salève	1 905	71 437,50	0,57
Communauté de Communes du Pays de Cruseilles	1 905	71 437,50	0,57
Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie	1 905	71 437,50	0,57
DALE - Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie	1 789	67 087,50	0,54
Communauté de Communes Fier et Usse	1 012	37 950,00	0,30
Commune de la Roche-Sur-Foron	716	26 850,00	0,21
Commune d'Annemasse	703	26 362,50	0,21
Commune de Publier	687	25 762,50	0,21
Commune de Megève	623	23 362,50	0,19
Commune de Marnaz	612	22 950,00	0,18
Communauté de Communes des Vallées de Thônes	525	19 687,50	0,16
Communauté de Communes des Quatre Rivières	524	19 650,00	0,16
Commune de Thonon-les-Bains	437	16 387,50	0,13
Commune de Cluses	433	16 237,50	0,13
Commune de Saint-Julien-En-Genevois	317	11 887,50	0,10
Commune de Bonneville	315	11 812,50	0,09
Commune de Faverges-Seythenex	283	10 612,50	0,08
Commune de Valleiry	274	10 275,00	0,08
Commune de Viuz-en-Sallaz	245	9 187,50	0,07
Commune de Sallanches	243	9 112,50	0,07
SYDEVAL	228	8 550,00	0,07
Commune de Rumilly	185	6 937,50	0,06
Commune de Chamonix	184	6 900,00	0,06
Commune d'Evian-Les-Bains	166	6 225,00	0,05
Commune de Scionzier	119	4 462,50	0,04
Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy	114	4 275,00	0,03
Commune de Magland	90	3 375,00	0,03
Commune de Sillingy	86	3 225,00	0,03
Commune de Morzine-Avoriaz	78	2 925,00	0,02

	Nbre actions	Montant (37,50 euros)	Pourcentage du Capital
Commune de Sciez	69	2 587,50	0,02
Communauté de Communes des Montagnes du Giffre	50	1 875,00	0,01
Mairie des Gets	49	1 837,50	0,01
Commune de Marignier	45	1 687,50	0,01
Commune de Vougy	23	862,50	0,01
Collège privé			0,00
Caisse des Dépôts et Consignations	63 484	2 380 650,00	19,05
Crédit Agricole des Savoie	28 566	1 071 225,00	8,57
Caisse d'Epargne Rhône-Alpes Direction Juridique	21 991	824 662,50	6,60
Haute-Savoie Habitat	5 585	209 437,50	1,68
HALPADES	5 582	209 325,00	1,67
SA LE MONT BLANC	5 093	190 987,50	1,53
PROCIVIS Haute-Savoie	4 213	157 987,50	1,26
CCI Haute-Savoie - Direction générale	3 337	125 137,50	1,00

333 334	12 500 025	100
---------	------------	-----

➤ **Composition du Conseil d'Administration au 31 décembre 2023**

Les administrateurs		
M. L. TARDY	Vice-président du Conseil Départemental	Représentant le Département de la Haute-Savoie
M. M. SADDIER	Président du Conseil Départemental	
M ^{me} P. MAHUT	Conseillère départementale	
M. B. BOCCARD	Vice-président du Conseil Départemental	
M. M. BOUCHER	Maire Adjoint de la Commune d'Annemasse	Représentant l'Assemblée Spéciale des Actionnaires pour la représentation des Communes du Département de la Haute-Savoie
M. G. FOURNIER-BIDOZ	Président de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes	
M. JP. LACOMBE	Vice-président de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie	
M. P. RANNARD	Président de la Communauté de Communes Usses et Rhône	
M. C. ANSELME	Vice-président de la Communauté d'Agglomération Grand Annecy	



Les administrateurs		
M. D. MAIRE	Vice-président d'Annemasse Agglo	
M. C. SONGEON	Vice-président de Thonon Agglomération	
M. PY. ANTRAS	Directeur général de Haute-Savoie Habitat	
M. BENOISTON	Directeur général d'Halpades	
M ^{me} C. STEINBRECHER	Directrice territoriale Arc Alpin Caisse des Dépôts et Consignations	
M. N. GAUTEUR	Directeur Général de SA Le Mont Blanc	
M. E. JACQUIN	Représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie	
M. C. DESVIGNES	Directeur Développement Territorial Caisse d'Epargne Rhône-Alpes	
M. J. GONTHIER	Responsable Investissements Immobiliers Crédit Agricole des Savoie	

Les censeurs	
M. A. CONSTANTIN	Conseiller communautaire de la Communauté de Communes Montagnes du Giffre
M. D. PITTET	Maire adjoint de la Commune de Bonneville
M ^{me} N. SEGAUD-LABIDI	Maire adjointe de la Commune d'Annecy

➤ Composition du Comité d'Engagement du Conseil d'Administration

M. L. TARDY	Président
M ^{me} P. MAHUT	Administrateur
M. B. BOCCARD	Administrateur
M. C. STEINBRECHER	Administrateur
M. C. DESVIGNES	Administrateur
M. J. GONTHIER	Administrateur
M. A. BARBON	Directeur Général TERACTEM
M. M. LOURY	Directeur Financier TERACTEM

2. Etat des relations entre la collectivité territoriale et TERACTEM

Date du contrat	Nom de l'opération	Description	Montant €HT facturé ex 2023
13/12/2005	0970 – Altéa - Juvigny	Concession d'aménagement de la ZAC Altéa sur la commune de JUVIGNY	23 426,00 €
24/07/2016	1664 – Zac de Borly II	Concession d'aménagement de la ZAC de Borly II	5 781,19 €
11/03/2021	1830 – Tram II	Mandat de maîtrise d'ouvrage pour la création d'une ligne de tramway et d'une ligne de BHNS	61 454,00 €

3. Les modifications des statuts effectuées dans l'année

➤ En 2023

Le capital social de TERACTEM a été porté à 12 500 025 €. Cette augmentation de capital a été réalisée par incorporation de 2 000 004 € de réserves, par augmentation de la valeur nominale unitaire des actions, passant de 31,50 € à 37,50 €.

➤ Historique

A.G.E du 14 janvier 2014	Modification de l'article 20 – Pouvoirs du Conseil d'Administration et de l'article 21 2.2 – Pouvoirs du Directeur Général.
A.G.E. du 25 juin 2019	Mise en harmonie des statuts : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Avec l'ordonnance du 31 juillet 2014 du Code de commerce ▪ Avec l'ordonnance du 23 juillet 2015 du Code de commerce ▪ Avec la nouvelle rédaction de l'article L 225-36 du Code de commerce, loi du 9 décembre 2016 ▪ Avec l'article L 823-1 du Code de commerce, loi du 9 décembre 2016 ▪ Avec le décret du 25 avril 2017 ▪ Avec l'article L 225-103-1 du Code de commerce, ordonnance du 4 mai 2017.
A.G.E. du 24 juin 2021	Modification de l'article 21 (Évolution de la réglementation – erreur matérielle) Suppression de l'article 22 (Suite à modification de l'article 21) Renumérotation des articles suivants
A.G.E. du 21 février 2023	Ajout de l'article 22 (représentation de la société d'économie mixte aux assemblées générales de ses filiales et participations) Renumérotation des articles suivants

4. Les évolutions de l'actionnariat intervenues

➤ En 2023

Aucune évolution de l'actionnariat sur l'exercice 2023.

➤ Historique :

Aucune évolution de l'actionnariat sur les 5 dernières années.

5. L'état de l'ensemble des participations de la société



6. Description des principaux risques et incertitudes d'ordre financier, juridique, technique ou conjoncturel

Du côté de la structure, conformément à la réglementation et aux recommandations de l'Agence Française Anticorruption, la Direction a rédigé une charte éthique afin d'assurer la prévention et la détection des faits d'atteinte à la probité. Cette charte a été présentée au Conseil d'Administration le 18 décembre 2023.

Du côté opérationnel, la conjoncture économique actuelle rend la sortie des opérations plus longue et plus complexe et allonge leur temps de développement.



A ce stade, aucun projet à risques porté par TERACTION n'a fait l'objet de provisions pour risques de pertes à terminaison.

Ces risques techniques, juridiques ou financiers conjoncturels sont suivis en permanence par les équipes opérationnelles et de direction de TERACTION.

7. Contrôles durant l'exercice

Néant.

8. Bilan de la gouvernance

Date	Instance	Positionnement de la collectivité
21/02/2023	Comité d'engagement	/
21/02/2023	Conseil d'administration	/
21/02/2023	Assemblée générale mixte	/
27/04/2023	Conseil d'administration	/
22/06/2023	Assemblée générale mixte	/
18/12/2023	Conseil d'administration	/

9. Eléments de rémunération – avantages en nature

a. Concernant le représentant de la collectivité :

Le représentant de la collectivité ne perçoit aucune indemnité, ni aucun avantage en nature.

b. Concernant TERACTION :

Au cours de l'exercice 2023, André BARBON nommé mandataire social par le Conseil d'Administration du 11 décembre 2013 et renouvelé par le Conseil d'Administration du 26 avril 2022 a perçu au titre de son mandat la somme de 559,92 € par mois pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Au cours de l'exercice 2023, Lionel TARDY, Président du Conseil d'Administration de TERACTION a perçu une indemnité mensuelle brute de 1.950 € à compter du 1^{er} février 2023.



Au cours de l'exercice 2023, Patricia MAHUT et Paul RANNARD, élus Vice-Présidents du Conseil d'Administration lors de la séance du 13 décembre 2022, ont perçu chacun une indemnité mensuelle brute de 700 € à compter du 1^{er} février 2023.

10. Situation financière de la société

a. Les grands chiffres des opérations

Nous donnons ci-après les grands chiffres des investissements.

Précisons que ces derniers se rapportent essentiellement aux activités réalisées sur les opérations d'aménagement, de construction et de voirie de TERACTEM.

Rappelons aussi que, compte-tenu du mode de rémunération sur les investissements et de la pluralité des métiers de TERACTEM, le chiffre d'affaires n'a pas de corrélation directe avec le chiffre d'opérations.

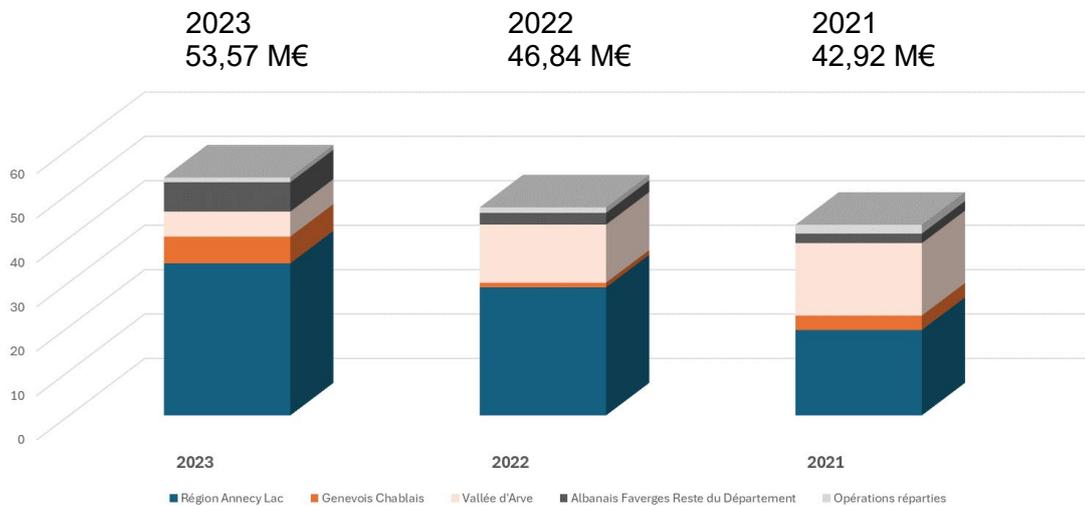
Le chiffre d'opérations est néanmoins un indicateur du niveau d'investissements que réalise la société et de son impact sur l'économie locale.

▪ Les investissements

Au cours de l'exercice, les dépenses d'investissements réalisées par la Société, dans le cadre de ses diverses opérations se sont élevées à 53,57 M€ TTC, en augmentation de près de 15 % par rapport à l'exercice précédent.

Répartition géographique des investissements en M€ TTC

En Millions d'euros TTC	2023	2022	2021
Région Annecy Lac	34,23	28,83	19,23
Genevois Chablais	6,02	1,05	3,23
Vallée d'Arve	5,65	13,09	16,32
Albanais Faverges Reste du Département	6,61	2,63	2,15
Opérations réparties	1,06	1,24	1,98
TOTAL	53,57	46,84	42,92



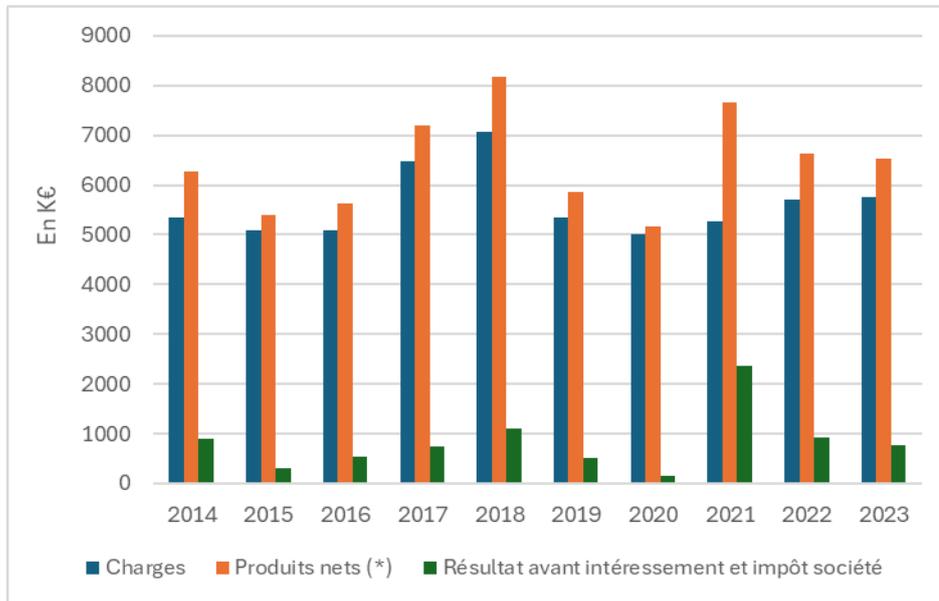
b. Les grands chiffres du fonctionnement

Les produits de la société se sont élevés à **6.524 K€** et les charges de la société ont atteint **5.758 K€** en 2023.

Le résultat brut de l'exercice 2023 ressort donc à **766 K€** avant impôt sur les sociétés, participation et intéressement des salariés, soit un **résultat net de 366 K€**.

1) Evolution du résultat sur 10 ans

En K€	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Charges	5358	5098	5079	6470	7073	5358	5016	5282	5711	5758
Produits nets (*)	6260	5396	5617	7207	8186	5872	5175	7652	6629	6524
Résultat avant intéressement et impôt société	902	298	537	737	1113	514	159	2370	918	766



*Produits d'exploitation y compris marge sur opérations propres et concessions (après retraitements CNC) + produits financiers + produits exceptionnels

2) Résultats 2023

ANNEE 2023	TOTAL Y COMPRIS CONCESSIONS	Dont fonctionnement de la société et opérations propres
En K€	Résultat au 31/12/2023	
CHIFFRE D'AFFAIRES (pour information)	+ 48 503	+ 41 137
PRODUITS D'EXPLOITATION	+ 46 055	+ 35 481
CHARGES D'EXPLOITATION	- 45 798	- 35 224
RESULTAT D'EXPLOITATION	+ 257,2	
PRODUITS FINANCIERS	+ 826,9	
CHARGES FINANCIERES	- 295	
RESULTAT FINANCIER	+ 531,9	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	+ 99,0	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	- 122,3	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 23,3	
RESULTAT AVANT INTERESSEMENT ET IMPOT SOCIETE	+ 765,8	
PARTICIPATION ET INTERESSEMENT	-191,4	
IS	-208,0	
RESULTAT NET	+366,4	



Le résultat d'exploitation s'établit à **257,2 K€** contre **861,6 K€** en 2022.

Le résultat exceptionnel atteint **-23,3 K€** contre **-55,1 K€** en 2022.

Le résultat net est de **366,4 K€** contre **480,1 K€** en 2022.

Nous avons retenu la notion de "produits d'exploitation" comme agrégat afin de prendre également en compte la production stockée et les reprises sur amortissements et transferts de charge.

Le chiffre d'affaires est mentionné à titre indicatif pour mettre en lumière l'activité commerciale de la société (vente de prestations et activité d'aménagement et de promotion immobilière).

Les produits et les charges incluant les concessions n'ont pas d'incidence sur le résultat mais mettent en relief le volume total d'activité de TERACTION (pour la société et pour le compte de clients).

3) Les produits

Les produits d'exploitation se décomposent de la façon suivante :

	Réalisations au 31/12/2023 (En K€)
Produits des rémunérations	+ 4 337
Produits des opérations en propre	+ 31 144
Produits des concessions : ventes de terrains	+ 10 574
TOTAL	+ 46 055

4) Les charges

Les charges d'exploitation sont constituées de :

	Charges au 31/12/2023 (En K€)
Charges de fonctionnement	- 5 959
Coût de production des opérations en propre	- 29 265
Charges des concessions	- 10 574
TOTAL	- 45 798

5) Affectation du résultat

Il sera proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire d'affecter le résultat de l'année 2022 de la façon suivante :

<i>5 % en majoration du compte « réserve légale »</i>	18 318,43
<i>Le solde en majoration du compte « autres réserves »</i>	348 050,19
TOTAL	366 368,62

6) Dividendes

Les actionnaires n'ont perçu aucun dividende depuis la création de la société.

7) Situation des fonds propres de la société

La situation des fonds propres de la société se présentera ainsi, après affectation des résultats.

Capital social au 31/12/2023	12 500 025 €
Réserve légale	243 586,24 €
Provisions réglementées	58 110,76 €
Autres réserves	361 805,85 €
Situation des fonds propres	13 163 527,85 €

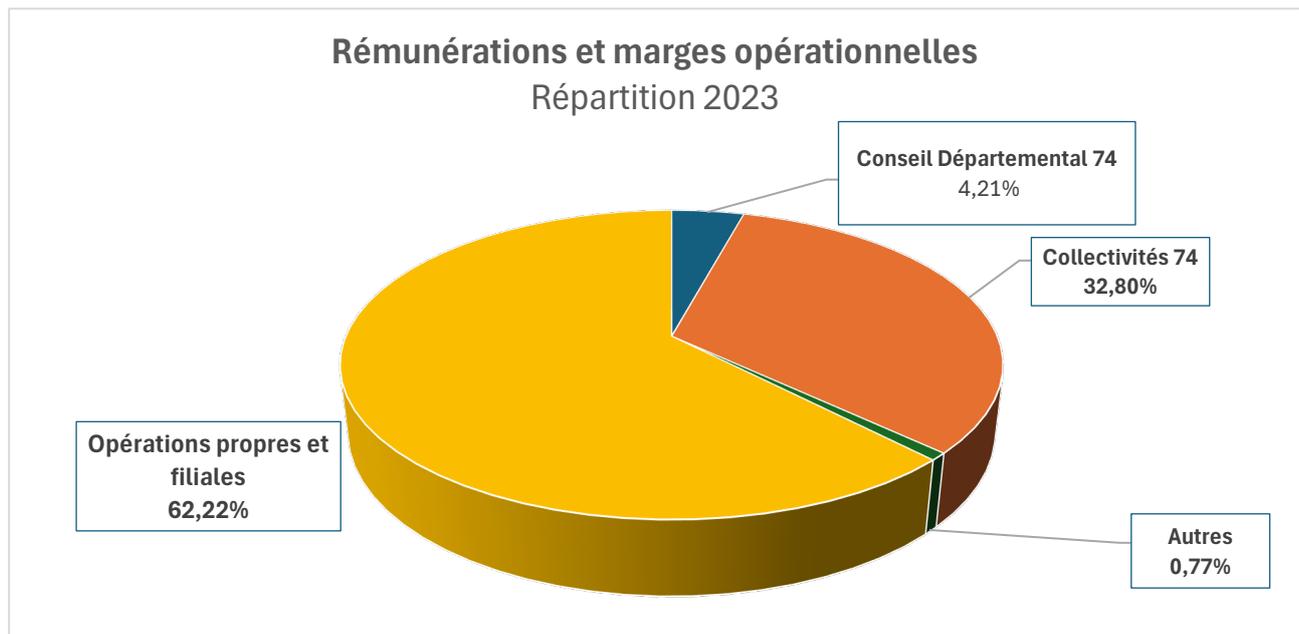
c. Répartition 2023 des rémunérations et marge opérationnelle

1) Répartition par client

En K€ HT (hors produits financiers et exceptionnels et retraitements CNC sur concessions)

	2023	2022	2021	2020	2019
Conseil Départemental 74	237 (≈4,2%)	308 (≈4,8%)	290 (≈4%)	326 (≈6,9%)	364 (≈6,5%)
Collectivités 74	1 849 (≈32,8%)	1 587 (≈24,9%)	1 848 (≈25,6%)	1 920 (≈40,9%)	2 305 (≈40,9%)
Autres	43 (≈0,7%)	28 (≈0,4%)	26 (≈0,4%)	65 (≈1,4%)	63 (≈1,1%)
Opérations propres et filiales	3 508 (≈62,2%)	4 459 (≈69,9%)	5 055 (≈70%)	2 384 (≈50,8%)	2 903 (≈51,5%)
TOTAL	5 637	6 382	7 219	4 695	5 635

2023





2) Répartition par domaine d'activités

En K€ HT (hors produits financiers et exceptionnels et retraitements CNC sur concessions)

Chiffre d'affaires par activités 2023 en K€ HT
 (hors produits financiers et exceptionnels)

Domaines d'activités	Conseil Foncier Innovation	Développement des territoires	Opérations propres et filiales	TOTAL
Sources et environnement	208,6			
Etudes territoriales	23,6			
Foncier	469,1			
Aménagement (concession)		894,5		
Aménagement (mandat et études préopérationnelles)		433,9		
Construction équipements publics		36,4		
Transport-mobilité		63,4		
Opérations propres			3 270,7	
INVESTISSEUR DES ALPES			179,5	
ENERGIE			57,1	
	701,4	1 428,2	3 507,4	5 637,0



11. FILIALE : ENERGIES RENOUVELABLES DES ALPES

Objet social

La société a pour objet, notamment sur le territoire du Département de la Haute Savoie :

- de procéder à l'étude et à la réalisation d'investissements dans le domaine des énergies renouvelables non fossiles ;
- de procéder au montage de projets producteurs et / ou distributeurs d'énergie utilisant majoritairement les énergies non fossiles renouvelables ;
- de faire exploiter et de faire entretenir les équipements ainsi réalisés.

A cet effet, la société pourra réaliser ou faire réaliser toutes études, acquisitions ou locations d'immeubles bâtis ou non bâtis, tous travaux de construction, actes juridiques, toutes gestions et opérations mobilières et immobilières pouvant se rattacher à l'objet ou tout objet similaire ou connexe ou susceptible d'en faciliter la réalisation.

La société pourra prendre toutes participations et tous intérêts dans tous organismes dont l'activité serait de nature à faciliter la réalisation de son objet social.

Situation administrative de la société

a) Répartition du capital

Nous vous donnons, ci-après, la liste des actionnaires détenteurs du capital social de la société.

Actionnaires	Nombre d'actions	% détenu dans le capital
TERACTEM	6 460	38 %
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	5 440	32 %
CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE DEVELOPPEMENT	2 550	15 %
CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	2 550	15 %
	17 000	100 %

Une augmentation de capital à hauteur de 800 000 euros a été engagée lors de l'Assemblée générale mixte du 28 mars 2023 par l'émission de 8 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100 euros chacune. Cette augmentation de capital a été appelée à hauteur de 25%, soit 200.000 € en 2023, exercice de souscription.



Le solde sera appelé en une ou plusieurs fois dans les cinq ans, sur appel du Président d'Énergies Renouvelables des Alpes et dans le respect des dispositions du pacte d'associés, approuvé lors de l'Assemblée Générale mixte du 28 mars 2023.

b) Fiche d'identité de la Société

Siège social :	105 avenue de Genève - CS 40528 74014 ANNECY Cedex
Capital Social :	1 700 000 euros
Constitution :	19 novembre 2008
Président :	TERACTEM, représentée par Monsieur André BARBON
Commissaire aux Comptes :	CONSULT'EC 325 route de Valparc 74330 POISY

Arrêté des comptes de l'exercice 2023

a) Compte de résultat de l'exercice 2023

	Réalisations au 31/12/2023 en K€	Réalisations au 31/12/2022 en K€	Réalisations au 31/12/2021 en K€
Produits d'exploitation	41,04	8,53	8,45
Charges d'exploitation	17,83	0,00	0,00
Charges de fonctionnement	14,92	13,13	12,80
Résultat financier	55,14	22,65	11,88
Résultat exceptionnel	0,00	0,00	-0,08
Résultat avant IS	63,43	18,06	7,45
Résultat net	63,43	18,06	7,45

Les produits sont constitués de vente d'énergies, de prestations de services (représentation des filiales), de l'étalement des droits de raccordement au RTI de Pringy Pré-Billy et de produits financiers (dividendes versés par Solaire des Alpes et intérêts créditeurs).



b) Affectation du résultat

L'Assemblée Générale des Actionnaires a décidé d'affecter le résultat de l'exercice 2023, soit :
soit **63 432,69 €**

- Report à nouveau 6 367,55 €
- En réserve légale 3 171,63 €
- En dividendes 0.00 €
- En autres réserves 53 893,51 €

Dividendes

Les Actionnaires n'ont perçu aucun dividende depuis la création de la société.

c) Situation des fonds propres de la société

Compte tenu de l'affectation ci-dessus, la situation des fonds propres de la société se présente ainsi au 31 décembre 2023 :

	Avant affectation	Après affectation
Capital social au 31/12/2023	1 700 000,00 €	1 700 000,00 €
Réserve légale	-	3 171,63 €
Autres réserves	-	53 893,51 €
Résultat de l'exercice	63 432,69 €	-
Report à nouveau	- 6 367,55 €	-
Fonds propres	1 757 065,14 €	1 757 065,14 €

12. FILIALE : SOLAIRE DES ALPES

OBJET SOCIAL

La société a pour objet, notamment sur la région Rhône-Alpes :

- D'étudier, concevoir, développer des projets producteurs et / ou distributeurs d'énergie utilisant majoritairement les énergies renouvelables d'origine photovoltaïque,
- De réaliser, d'exploiter et d'entretenir les équipements ainsi réalisés.



A cet effet, la société pourra réaliser ou faire réaliser toutes études, acquisitions ou locations d'immeubles bâtis ou non bâtis, tous travaux de construction, actes juridiques, toutes gestions et opérations mobilières et immobilières pouvant se rattacher à l'objet ou tout objet similaire ou connexes ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

La société pourra prendre toutes participations et tous intérêts dans tous organismes dont l'activité serait de nature à faciliter la réalisation de son objet social.

SITUATION ADMINISTRATIVE DE LA SOCIETE

a) Répartition du capital au 31/12/2023

Nous vous donnons, ci-après, la liste des actionnaires détenteurs du capital social de la société.

Actionnaires	Nombre d'actions	% détenu dans le capital
ENERGIES RENOUVELABLES DES ALPES : représentée par <i>Monsieur André BARBON</i> <i>Président</i>	2 516	59.20 %
SAFIDI représentée par <i>Monsieur Stéphane AUBERT</i>	884	20.80 %
SAS Représentée par <i>Monsieur Alain JASSERON</i>	850	20 %
	4 250	100 %

b) Fiche d'identité de la Société

Siège social :	105 avenue de Genève CS 40528 74014 ANNECY Cedex
Capital Social :	425 000 Euros (entièrement libéré)
Constitution :	19 décembre 2008
Président :	ERA, représentée par Monsieur André BARBON, Directeur Général de TERACTEM
Commissaire aux Comptes :	CONSULT'EC 325 route de Valparc 74330 POISY

ARRETE DES COMPTES DE L'EXERCICE 2023

a) Compte de résultat

	Réalisations au 31/12/2023 en K€	Réalisations au 31/12/2022 en K€	Réalisations au 31/12/2021 en K€
Produits d'exploitation	431,68	471,37	372,56
Charges d'exploitation	-220,34	-223,99	-223,68
Charges de fonctionnement	-40,66	-43,53	-40,06
Résultat financier	-41,04	-53,19	-60,08
Résultat exceptionnel	41,89	5,91	0,58
Résultat avant IS	171,52	156,57	48,76
Résultat net	128,64	117,43	36,25

Les produits intègrent la vente d'énergie pour l'ensemble des générateurs PV du parc, Ils intègrent également l'indemnisation perçue sur l'exercice 2024 à la suite du jugement rendu le 09/11/2023 par le Tribunal Administratif de Grenoble.

- Les charges d'exploitation sont constituées des amortissements des installations, des charges de maintenance préventives et curatives, assurances, suivi de gestion, abonnements téléphone, internet et ERDF.
- Les charges de fonctionnement sont constituées des charges externes de fonctionnement de la société et des frais divers.
- Le résultat financier est constitué des intérêts des emprunts des installations et de quelques produits de placement.

b) Affectation du résultat

L'Assemblée Générale des Actionnaires a décidé d'affecter le résultat de l'exercice 2023, soit **128 643,06 €**

- En réserve légale : 6 432,15 €
- En dividendes : 122 210,91 €
- En autres réserves : 0 €



c) Dividendes

Les actionnaires ont perçu au titre des 3 derniers exercices les dividendes suivants :

Exercice arrêté au 31/12/2022.....	111 555,76 €
Exercice arrêté au 31/12/2021.....	34 437,93 €
Exercice arrêté au 31/12/2020.....	18 000,00 €

d) Situation des fonds propres de la société

Compte-tenu de cette affectation, la situation des fonds propres de la société se présente ainsi au 31 décembre 2023 :

	Avant affectation	Après affectation
Capital social au 31/12/2023	425 000,00 €	425 000,00 €
Réserve légale	21 548,08 €	27 980,23 €
Autres réserves	230 420,09 €	230 420,09 €
Résultat de l'exercice	128 643,06 €	
Subvention d'investissement	9 111,78 €	9 111,78 €
Provisions réglementées		
Report à nouveau		
Fonds propres	814 723,01 €	692 512,10 €

13. FILIALE : CHALEUR DES ALPES

Objet social

La société a pour objet, notamment sur le territoire du Département de Haute Savoie :

- de procéder à l'étude et à la réalisation d'investissements dans le domaine des énergies renouvelables,
- de procéder au montage de projets producteurs et/ou distributeurs d'énergie thermique utilisant majoritairement les énergies renouvelables,
- de réaliser, d'exploiter et d'entretenir les équipements ainsi réalisés.



A cet effet, la société pourra réaliser ou faire réaliser toutes études, acquisitions ou locations d'immeubles bâtis ou non bâtis, tous travaux de construction, actes juridiques, toutes gestions et opérations mobilières et immobilières pouvant se rattacher à l'objet ou tout objet similaire ou connexe ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

La société pourra prendre toutes participations et tous intérêts dans tous organismes dont l'activité serait de nature à faciliter la réalisation de son objet social.

Situation administrative de la société

a) Répartition du capital

Nous vous donnons, ci-après, la liste des actionnaires détenteurs du capital social de la société.

Actionnaires	Nombre d'actions	% détenu dans le capital
ENERGIES RENOUVELABLES DES ALPES représentée par <i>Monsieur André BARBON</i>	1 400	70 %
IDEX TERRITOIRES représentée par <i>Madame Dorothée OLIVER</i>	600	30 %
	2 000	100 %

b) Fiche d'identité de la Société

Siège social :	105 avenue de Genève CS 40528 74014 ANNECY Cedex
Capital Social :	200 000 Euros
Constitution :	16 décembre 2008
Président :	ERA, représentée par Monsieur André BARBON
Commissaire aux Comptes	CONSULTEC 325 route de Valparc 74330 POISY

Arrêté des comptes de l'exercice 2023

a) Compte de résultat de l'exercice 2023

	Réalisations au 31/12/2023 en K€	Réalisations au 31/12/2022 en K€	Réalisations au 31/12/2021 en K€
Produits d'exploitation	204,68	196,32	193,68
Charges d'exploitation	-174,34	-174,30	-174,34
Charges de fonctionnement	-24,93	-24,36	-24,02
Résultat financier	-21,53	-32,15	-40,99
Résultat exceptionnel	82,78	82,78	82,78
Résultat avant IS	66,66	48,29	37,11
Résultat net	66,66	48,29	37,11

b) Affectation du résultat

Il est proposé à l'Assemblée Générale des Actionnaires d'affecter le résultat de l'exercice 2023, soit **66 658,52 €** au compte report à nouveau.

c) Dividendes

Les Actionnaires n'ont perçu aucun dividende depuis la création de la société.

d) Situation des fonds propres de la société

Compte tenu de l'affectation ci-dessus, la situation des fonds propres de la société se présente ainsi au 31 décembre 2023 :

	Avant affectation	Après affectation
Capital social au 31/12/2023	200 000,00 €	200 000,00 €
Réserve légale	13 984,10 €	13 984,10 €
Autres réserves	265 697,89 €	265 697,89 €
Résultat de l'exercice	66 658,52 €	
Subvention d'investissement	794 532,22 €	794 532,22 €
Report à nouveau	- 294 113,52 €	- 227 455,00 €
Fonds propres	1 046 759,21 €	1 046 759,21 €



14. FILIALE : INVESTISSEUR DES ALPES

Objet social

En complément de TERACTION, la Société a pour objet, principalement dans le département de la Haute-Savoie :

- de procéder à l'étude et à la réalisation d'opérations immobilières à destination du secteur économique (industriel, commercial, artisanal, tertiaire, touristique...);
- dans le cadre de projets d'intérêt général en relais de l'initiative privée et en accompagnement d'opérations publiques, de mettre à la disposition des entreprises, par cession ou par location, non seulement le foncier, mais également les bâtiments et les équipements répondant à leur besoin, soit comme promoteur, soit encore comme investisseur ;
- de gérer et entretenir le patrimoine réalisé et procéder à toute cession et arbitrage nécessaire ;
- et de façon générale, de procéder à toutes opérations, réaliser toutes prestations de service se rapportant à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

A cet effet, la société pourra réaliser ou faire réaliser toutes études, acquisitions de terrains ou de bâtiments, tous travaux et constructions, actes juridiques, toutes gestions, opérations mobilières, immobilières, civiles, commerciales, et financières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus défini ou susceptible d'en faciliter la réalisation.

Conformément aux dispositions légales en vigueur :

- la société peut prendre toutes participations et tous intérêts dans tous organismes dont l'activité serait de nature à faciliter la réalisation de son objet social.



Situation administrative de la société

a) Répartition du capital

Nous vous donnons, ci-après, la liste des actionnaires détenteurs du capital social de la société.

Actionnaires	Nombre d'actions	% détenu dans le capital
TERACTEM : représentée par <i>Monsieur André BARBON</i>	39 626	50 %
Caisse des Dépôts & Consignations – Banque des Territoires : représentée par <i>Madame Marie-Françoise BAL</i>	23 774	30 %
Crédit Agricole des Savoie Développement : représenté <i>par Monsieur Vincent SOKOLOWSKI</i>	15 850	20 %
	79 250	100

b) Fiche d'identité de la Société

Siège social :	105 avenue de Genève CS 40528 74014 ANNECY Cedex
Capital Social :	7 925 000 Euros
Constitution :	20 décembre 2002
Président :	TERACTEM, représentée par M. André BARBON
Commissaire aux Comptes :	CONSULT'EC 30 route des Creusettes Immeuble AXIAL 2 ^{ème} étage 74330 ANNECY POISY

Arrêté des comptes de l'exercice 2023

a) Examen des comptes et résultat

	Réalisations au 31/12/2023 en K€	Réalisations au 31/12/2022 en K€	Réalisations au 31/12/2021 en K€
Produits d'exploitation	1 974,27	1 865,96	1 738,47
Charges d'exploitation	1 416,23	1 310,35	1 234,71
Résultat d'exploitation	558,04	555,61	503,76
Produits financiers	115,00	0,52	0,43
Charges financières	217,37	196,00	198,50
Résultat financier	- 102,37	- 195,48	- 198,07
Résultat courant avant Impôt	455,67	360,13	305,69
Produits exceptionnels	736,15	209,52	26,89
Charges exceptionnelles	612,75	216,60	55,35
Résultat exceptionnel	123,40	- 7,08	28,46
Résultat avant IS	579,07	353,05	277,23
Impôt Société	144,77	88,26	73,47
Résultat net	434,30	264,79	203,76

Le résultat global net après IS, ressort à **434,30 K€** contre **264,79 K€** au 31/12/2022.

b) Affectation du résultat

L'Assemblée Générale des Actionnaires a décidé le résultat de l'exercice 2023, soit **264 790,18 €**, à concurrence de 5 % en réserve légale soit **434 302,06 €**, à concurrence de 5 % en réserve légale soit **21 715,10 €**, en distribution de dividendes à hauteur de **304.000 €** (soit 70 % environ), et le solde en autres réserves pour un montant de **108 586,96 €**.

Dividendes

Les dividendes suivants ont été distribués au cours des 3 exercices précédents :

31/12/2022	185 000,00 €
31/12/2021	90 000,00 €
31/12/2020	80 000,00 €

c) Situation des fonds propres de la société

Compte tenu de cette affectation, la situation des fonds propres de la société se présente ainsi au 31 décembre 2023 :

	Avant affectation	Après affectation
Capital social au 31/12/2023	7 925 000.00 €	7 925 000.00 €
Réserve légale	191 817,74 €	213 532,84 €
Autres réserves	2 518 232,21 €	2 626 819,17 €
Résultat de l'exercice	434 302,06 €	
Provisions réglementées (*)	412 481,24 €	412 481,24 €
Fonds propres	11 481 833.25 €	11 177 833,25 €

(*) : Amortissement : dérogatoire du composant gros œuvre (Genève-Bellevue + Périclès).

15. FILIALE : SCCV LES QUAIS DE LA SALLANCHE

Objet social

La société a pour objet :

- la construction d'un ensemble immobilier commercialement dénommé « Les Quais de la Sallanche », sur un terrain situé à SALLANCHES (Haute-Savoie), dans la tranche TF2 de la ZAC Espace Central, que la société se propose d'acquérir,
- l'acquisition de tous droits personnels ou réels susceptibles d'en améliorer la consistance ou d'en construire l'accessoire,
- la construction sur ces terrains ou droits immobiliers, de tous immeubles de tous immeubles de toutes destinations et usages ;



- la vente par lots ou en totalité des terrains et des constructions avec leurs dépendances, soit achevées, soit à terme, soit en l'état de futur d'achèvement, et éventuellement la location des lots invendus,
- la constitution de toute association syndicale, syndicats de copropriétaires ou indivision réglementée, en vue d'organiser la propriété ou la gestion future des immeubles,
- l'obtention de toute ouverture de crédit, facilité de caisse et emprunt avec ou sans garantie, ayant pour but de permettre la réalisation de l'objet social,
- la location des lots en stock en attente de leur vente, activité de location des immeubles ou fractions d'immeubles en immobilisation, dès lors que cette activité reste accessoire à la vente.

Et plus généralement, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à cet objet, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, à la condition qu'elles ne puissent porter atteinte au caractère civil de l'activité sociale.

Situation administrative de la société

a) Répartition du capital

Associés	Nombre de parts sociales	% détenu dans le capital
TERACTEM : représentée par <i>Monsieur André BARBON</i>	1 980	66 %
CEPRAL PARTICIPATIONS représentée par <i>LA CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE RHONE ALPES, présidente, Elle-même représentée par Monsieur Jérôme BALLET, membre du Directoire</i>	1 020	34 %
	3 000	100 %

b) Fiche d'identité de la Société

Siège social :	105 avenue de Genève CS 40528 74014 ANNECY Cedex
Capital Social :	3 000 Euros
Constitution :	18 novembre 2020
Gérant :	TERACTEM, représentée par M. André BARBON



Arrêté des comptes de l'exercice 2023

a) Examen des comptes et résultat

Conformément à la loi et en application de l'article 17 des statuts de la société, l'Assemblée Générale est sollicitée par consultation écrite, pour approuver le rapport du Gérant, rendant compte de la situation et de l'activité de la société au cours de l'exercice, couvrant la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 et approuver les comptes annuels dudit exercice.

NB : conformément aux dispositions de l'article 622-2 du PCG, les contrats de VEFA (Contrat Long Terme) sont comptabilisés selon la méthode de l'achèvement : elle consiste à ne comptabiliser le chiffre d'affaires que lorsque le contrat est totalement exécuté (à la livraison de l'immeuble). Une production stockée est constatée à la clôture de l'exercice à hauteur des charges engagées dans le projet au cours de l'année. Cette méthode respecte le principe de prudence et le principe de rattachement des produits au résultat de l'exercice (principe du PCG).

Au cours de l'exercice 2023, la quasi-totalité du programme immobilier, objet de la société a été livrée aux acquéreurs, permettant de constater un chiffre d'affaires annuel à hauteur de 16 009 722,85 € contre 2 582 30,53 en 2022 et un résultat annuel positif de 717 509,39 € pour l'exercice 2023, contre un résultat de 511 627,41 € pour l'exercice 2022.

b) Affectation du résultat

Il est proposé que le résultat de l'exercice 2023, soit 717 509.39 € soit affecté comme suit :

- au compte report à nouveau pour 17 509,39 €
 - en distribution aux associés pour 700 000 €
- Suite à cette affectation, les Capitaux Propres de la société s'établiront à 32 139,74 €.

Situation de trésorerie :

Les comptes arrêtés au 31/12/2023, font ressortir des disponibilités de trésorerie à hauteur de 2.020.873,89 €.

Denis MAIRE
Représentant d'Annemasse Agglomération

2023

RAPPORT D'ACTIVITÉ & RAPPORT FINANCIER

Inventons & construisons
ensemble le territoire
de demain



Envoyé en préfecture le 02/12/2024

Reçu en préfecture le 02/12/2024

Publié le 02/12/2024

ID : 074-200011773-20241129-CC_2024_0151-DE



01 L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

Depuis trois ans maintenant, j'ai l'honneur d'assurer la Présidence de TERACTION et de son Conseil d'Administration.

J'ai à cœur de donner du sens à l'action de TERACTION car cette société unique est en effet un formidable outil dont nous disposons, nous collectivités de Haute-Savoie, pour inventer et construire le territoire de demain.

Cette année 2023 s'est déployée dans un contexte rendu particulier par la forte hausse des coûts de construction et des taux d'intérêt mais également par la perte de pouvoir d'achat.

Malgré cela, TERACTION, porteur des valeurs de l'intérêt général et de l'économie mixte, a continué d'investir sur notre territoire. Cela s'est concrétisé par un niveau d'investissement soutenu avec près de 53,6 millions d'euros injectés dans l'économie locale.

TERACTION a continué d'investir ses fonds propres dans des projets immobiliers utiles au territoire (maison médicale, commerce de

proximité, réseau d'énergie durable et décarboné, logement à prix maîtrisé...).

Face aux nombreux défis auxquels nous sommes confrontés dans ce monde, dans le département de la Haute-Savoie, il est indispensable d'aménager et de construire notre territoire de façon résolument différente. TERACTION fait preuve, depuis de nombreuses années, d'innovation au service des collectivités territoriales.

Chaque année, ce rapport d'activité est l'occasion de vous présenter les différentes actions que TERACTION entend en ce sens et, vous le verrez, 2023 ne fait pas exception.

Je réaffirme ici toute la confiance que je place dans l'ensemble des collaborateurs de TERACTION. Je vous encourage plus que jamais à vous appuyer sur eux pour la réalisation des projets de vos territoires. Ils en seront, je m'y engage, les garants de la réussite !

LIONEL TARDY

Président du Conseil
d'Administration de
TERACTION

Vice-Président du
Conseil départemental



AMÉNAGER CONSTRUIRE EN PRÉSERVANT LES RESSOURCES DONT NOUS DISPOSONS

2023 aura été une année particulière ! Alors que les derniers habitants s'installaient dans le nouveau quartier des quais Mont Blanc sur la commune de Sallanches, les premiers logements et bureaux de Pré Billy étaient livrés sur la commune d'Annecy.

Ces deux actualités symbolisent ainsi la concrétisation de projets qui ont muri pendant de nombreuses années et qui ont été coconstruits, pas à pas, en partenariat avec les collectivités territoriales.

TERACTION est évidemment fière de la réalisation de ces projets ambitieux et exigeants qui mobilisent toutes les compétences de ses 56 collaborateurs en montage complexe, maîtrise et portage foncier, aménagement et construction.

Dans ce rapport d'activité, nous avons choisi de faire un focus sur l'opération de Pré Billy. Cette opération d'envergure mobilise les moyens de TERACTION mais aussi ceux de nos filiales (ENERGIES RENOUVELABLES DES ALPES pour le développement et l'exploitation d'un Réseau Thermique Intelligent novateur et décarboné et

INVESTISSEUR DES ALPES pour l'investissement dans les commerces de proximité du quartier).

Cette opération fait appel à l'ensemble des compétences développées depuis 1958 par TERACTION et illustre ainsi ses qualités d'ensemblier pour proposer des solutions concrètes et innovantes à tous les enjeux actuels et futurs de vos projets d'aménagement et de vos ambitions pour nos territoires : mixité sociale, production de logements en accession à prix abordable, développement de services à la personne de proximité, réseau thermique 100 % décarboné, gestion de l'eau, préservation de la biodiversité, développement économique...

Pour autant, l'arbre ne doit pas cacher la forêt : Pré Billy est loin d'être la seule opération menée par TERACTION. A vos côtés, nous développons et portons de nombreux projets, dont vous trouverez quelques exemples dans ce rapport.

Je vous invite à en prendre connaissance et je me ferai un plaisir de vous rencontrer, si vous le souhaitez, afin d'aborder, ensemble, vos projets de territoire.

Envoyé en préfecture le 02/12/2024

Reçu en préfecture le 02/12/2024

Publié le

ID : 074-200011773-20241129-CC_2024_0151-DE



ANDRÉ BARBON

Directeur Général de
TERACTION



02 TERACTEM

PARTENAIRES & FILIALES

Envoyé en préfecture le 02/12/2024
 Reçu en préfecture le 02/12/2024
 Publié le
 ID : 074-200011773-20241129-CC_2024_0151-DE



FILIALES

LE GROUPE TERACTEM

Opérateur ensemble dans la réalisation d'opérations d'aménagement et de construction

58,64%
Collectivités territoriales

41,36%
Autres actionnaires

CAPITAL :
12 500 025 €

3 FILIALES TERACTEM

INVESTISSEUR DES ALPES

PORTAGE D'IMMOBILIER D'ENTREPRISE ET COMMERCIAL

50% TERACTEM
30% Banque des Territoires
20% Crédit Agricole des Savoie Développement

CAPITAL :
7 925 000 €

ÉNERGIES RENOUVELABLES DES ALPES

INVESTISSEMENT PROJET D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

38% TERACTEM
32% Banque des Territoires
15% Crédit Agricole des Savoie Développement
15% Caisse d'Épargne Rhône-Alpes

CAPITAL :
1 700 000 €

SSCV les Quais de la SALLANCHE

SUPPORT JURIDIQUE DE PROGRAMME IMMOBILIER

66% TERACTEM
34% Cepral Participations

CAPITAL :
3 000 €

2 FILIALES ÉNERGIES RENOUVELABLES DES ALPES

SOLAIRE DES ALPES

INVESTISSEMENT PHOTOVOLTAÏQUE

59,2% ERA
20,8% EDF/SAFIDI
20% Société d'Aménagement de la Savoie

CAPITAL :
425 000 €

CHALEUR DES ALPES

INVESTISSEMENT RÉSEAUX DE CHALEUR

70% ERA
30% Idex Territoires

CAPITAL :
200 000 €

FILIALES

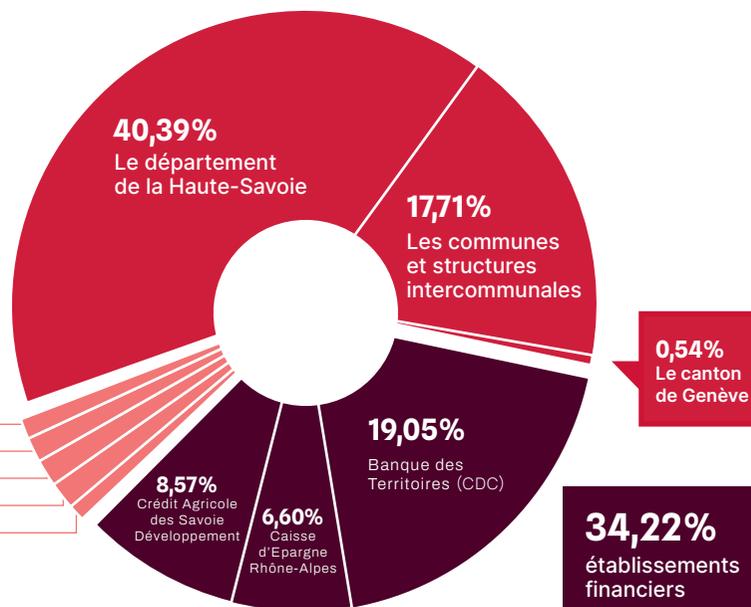
03 TERACTEM LES ACTIONNAIRES

AU 31-12-2023

71,4%
Actionnaires privés

1,26 % : SACICAP Haute-Savoie
1,53 % : SA D'HLM « le Mont-Blanc »
1,67 % : Halpades
1,68 % : Haute Savoie Habitat
1,00 % : Chambre de commerce et d'industrie

58,64%
Collectivités territoriales



Les représentants du conseil d'administration

PRÉSIDENT DE TERACTEM : Lionel Tardy, Président | Patricia Mahut, Vice-Présidente | Paul Rannard, Vice-Président

ADMINISTRATEURS

Représentants du
Département
de la Haute Savoie

Lionel Tardy, Président
Vice-Président du Conseil Départemental
Martial Saddier
Président du Conseil Départemental
Patricia Mahut
Conseillère Départementale
Bernard Boccard
Conseiller Départemental

Représentants de
l'Assemblée spéciale
des Actionnaires

Gérard Fournier-Bidoz
Président de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes
Michel Boucher
Maire Adjoint de la Commune d'Annemasse
Jean-Pierre Lacombe
Vice-Président de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie
Paul Rannard
Président de la Communauté de Communes Usse et Rhône

Christophe Songeon
Vice-Président de Thonon Agglomération
Christian Anselme
Vice-Président de la Communauté de l'Agglomération Grand-Annecy
Denis Maire
Vice-Président d'Annemasse Agglo
Pierre-Yves Antras
Directeur Général de Haute-Savoie Habitat

Alain Benoiston
Directeur Général d'Halpades
Corinne Steinbrecher
Directrice Territoriale Arc Alpin
Banque des Territoires (CDC)
Nicolas Gauteur
Directeur Général de SA Mont-Blanc
Emmanuel Jacquin
Représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Christophe Desvignes
Directeur du Développement Territorial
Caisse d'Épargne Rhône-Alpes
Julien Gonthier
Responsable Investissements Immobiliers
Crédit Agricole des Savoie Développement

CENSEURS

Alain Constantin
Conseiller communal de la Communauté de Communes Montagnes du Giffre
Dominique Pittet
Maire adjoint de la Commune de Bonneville
Nora Segaud-Labidi
Maire adjointe de la Commune d'Annecy

Envoyé en préfecture le 02/12/2024

Reçu en préfecture le 02/12/2024

Publié le

ID : 074-200011773-20241129-CC_2024_0151-DE

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ACTIONNAIRES

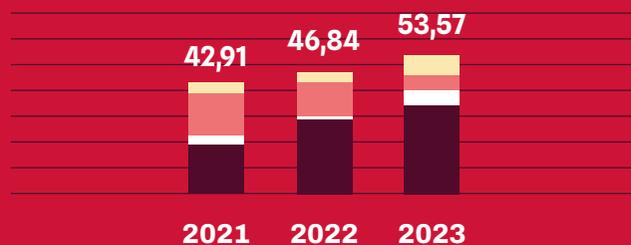
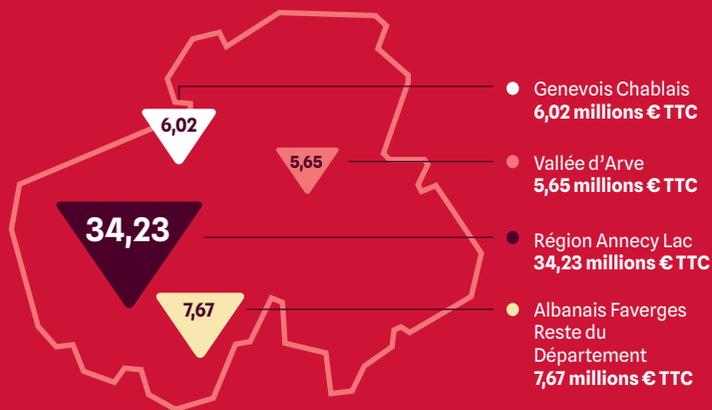
S'LO

- + Département de la Haute-Savoie
- + Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie (SYANE)
- + SYDEVAL
- + Communauté d'Agglomération Grand Annecy
- + Communauté d'Agglomération Annemasse Les Voirons
- + Thonon Agglomération
- + Communauté de Communes du Genevois
- + Communauté de Communes Pays d'Évian Vallée d'Abondance
- + Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie
- + Communauté de Communes Usse et Rhône
- + Communauté de Communes des Vallées de Thônes
- + Communauté de Communes Arve et Salève
- + Communauté de Communes des Quatre Rivières
- + Communauté de Communes Sources du Lac d'Annecy
- + Communauté de Communes Fier et Usse
- + Communauté de Communes Pays de Cruseilles
- + Communauté de Communes des Montagnes du Giffre
- + Commune d'Annecy
- + Commune d'Annemasse
- + Commune de Bonneville
- + Commune de Chamonix-Mont-Blanc
- + Commune de Cluses
- + Commune d'Évian-les-Bains
- + Commune de Faverges - Seythenex
- + Commune de La Roche-sur-Foron
- + Commune des Gets
- + Commune de Magland
- + Commune de Marignin
- + Commune de Marnaz
- + Commune de Megève
- + Commune de Morzine
- + Commune de Publier
- + Commune de Rumilly
- + Commune de Sallanches
- + Commune de Sciez
- + Commune de Scionzier
- + Commune de Sillingy
- + Commune de Saint-Julien-en-Genevois
- + Commune de Thonon-les-Bains
- + Commune de Valleiry
- + Commune de Viuz-en-Sallaz
- + Commune de Vougy
- + Canton de Genève

TERACTEM

LES CHIFFRES CLÉS

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES INVESTISSEMENTS 2023 EN MILLIONS D'EUROS TTC



COMPTE DE RÉSULTAT / En milliers d'euros

	2021	2022	2023
Produits exploit.	40 381	41 238	46 055
Charges exploit.	-38 154	-40 376	-45 798
Résultat d'exploitation	+2 227	+862	+257
Produits financ.	141	186	827
Charges financ.	-28	-74	-295
Résultat financier	+113	+112	+532
Produits except.	45	69	99
Charges except.	-14	-124	-122
Résultat exceptionnel	+31	-55	-23
Résultat avant intéressement et impôt	+2 370	+919	+766
Intéressement	-669	-234	-191
Impôt société	-453	-205	-208
Résultat net	+1247	+480	+366

BILAN SIMPLIFIÉ / En milliers d'euros

	2021	2022	2023
Actif			
Immobilisations nettes et stocks	91 730	105 701	97 260
Créances clients	20 520	40 390	19 339
Disponibilités	13 936	18 066	16 829
Comptes de régularisation	882	579	455
TOTAL	127 068	164 736	133 883
Passif			
Capitaux propres	13 106	12 801	13 164
Provisions	5 244	3 030	1 993
Dettes d'exploit. et financières	71 272	80 217	62 589
Comptes de régularisation	37 446	68 688	56 137
TOTAL	127 068	164 736	133 883

Envoyé en préfecture le 02/12/2024

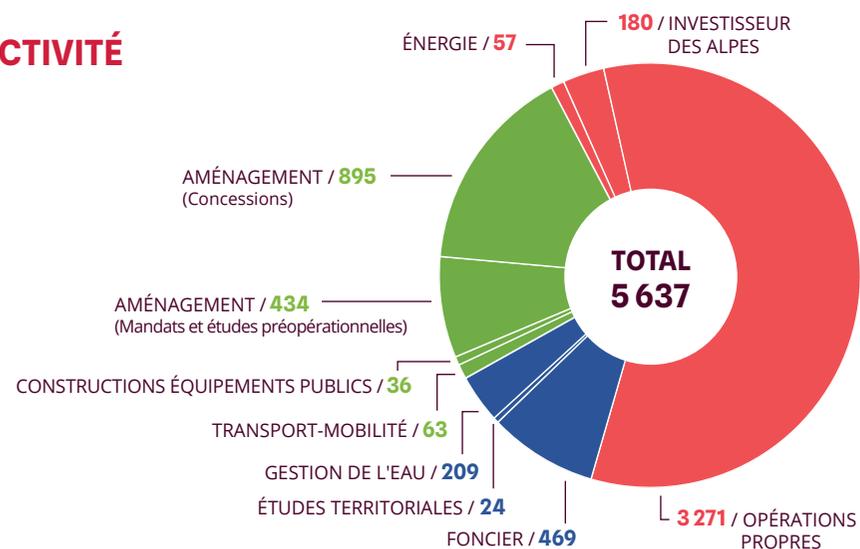
Reçu en préfecture le 02/12/2024

Publié le 02/12/2024

ID : 074-200011773-20241129-CC_2024_0151-DE

RÉMUNÉRATION PAR ACTIVITÉ EN MILLIERS D'EUROS

- 1428**
DÉVELOPPEMENT
DES TERRITOIRES
- 3 507**
OPÉRATIONS PROPRES
ET FILIALES
- 701**
CONSEIL
FONCIER INNOVATION



05

PRÉ BILLY L'ECOQUARTIER PREND VIE



Plus besoin aujourd'hui de présenter Pré Billy. Porté par TERACTEM, la ville d'Annecy et le Grand Annecy, il s'agit de l'aménagement urbain en cours le plus important sur le territoire d'Annecy. Après plusieurs années de conception et deux années de travaux, l'EcoQuartier prend vie dans la commune déléguée de Pringy avec l'arrivée de ses premiers habitants.

Envoyé en préfecture le 02/12/2024

Reçu en préfecture le 02/12/2024

Publié le

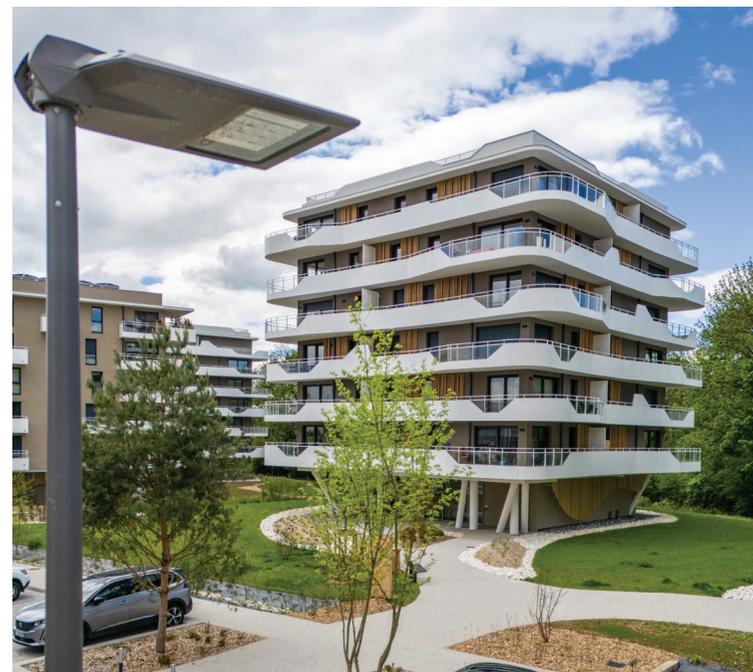
ID : 074-200011773-20241129-CC_2024_0151-DE

S²LOW

LIVRAISON DES PREMIERS LOGEMENTS

Les deux premiers bâtiments de logements ont été livrés par Priams en fin d'année 2023. Ils seront rapidement suivis en 2024 par les trois bâtiments restant du même programme.

Situés le long de la ripisylve du Goléron, ils sont séparés du ruisseau par un cheminement piéton ainsi que par des noues paysagères qui assurent une régulation des eaux pluviales avant rejet au ruisseau. Ces aménagements invitent les promeneurs à la flânerie dans un environnement naturel et authentique.



UNE PREMIÈRE EN HAUTE-SAVOIE

Envoyé en préfecture le 02/12/2024

Reçu en préfecture le 02/12/2024

Publié le

S²LOW

ID : 074-200011773-20241129-CC_2024_0151-DE

MISE EN SERVICE DU RÉSEAU DE CHALEUR 100 % DÉCARBONÉ DE PRÉ BILLY

L'arrivée de ces premiers habitants a également conduit à la mise en service **du réseau thermique intelligent (RTI)** de Pré Billy. Pour rappel, ce RTI fonctionne sur deux principes : l'échange de calories entre les bâtiments à la mi-saison et le stockage géothermique inter-saisonnier grâce à une cinquantaine de sondes plongeant à 200 m sous le sol.

La centrale thermique, installée dans le bâtiment tertiaire réalisé par TERACTEM, est à présent opérationnelle et alimente d'ores et déjà les nouveaux bâtiments en chaleur et en froid. Son fonctionnement est assuré entre autres grâce à la production d'électricité générée par les panneaux solaires installés en toiture des bâtiments et entièrement autoconsommée par le système.



ILOA

UN NOUVEAU PÔLE D'ACTIVITÉ DE 8000 M² POUR ANNECY

Les habitants ne sont pas les seuls à prendre leurs marques au sein de l'EcoQuartier. En effet, l'îlot tertiaire Iloa réalisé par TERACTEM accueille depuis la fin de l'année 2023 ses premiers occupants, faisant également de Pré Billy un nouveau pôle économique

attractif pour le nord d'Annecy. Situé entre les îlots de logements et le contournement routier de Pringy, il préserve ainsi les riverains installés au cœur du quartier de toutes nuisances. Une promenade plantée reliant les quatre bâtiments d'Iloa au niveau du 1^{er} étage offre un espace de détente partagé aux occupants des bureaux.



DÉCOUVREZ LE RTI DE
PRÉ BILLY EN VIDÉO





CHAVANOD



SEYSSEL



MARIGNIER

LE CRÊT D'ESTY

NOUVEAU QUARTIER

En 2023, TERACTEM réalise une voie cycles et piétons pour permettre un accès en mode doux aux habitants des 194 logements du quartier à terme ainsi qu'à l'ensemble des usagers des équipements publics, notamment des écoles et du lycée ISETA-ECA.

Démarrage des travaux pour le bâtiment tertiaire « Le Pixel » réalisé par Alpéa qui accueillera notamment un laboratoire en complément de la maison de santé déjà installée au Crêt d'Esty.

LES RÉSIDENCES DU PORT

PÔLE DE SANTÉ ET LOGEMENTS

Poursuite des travaux en 2023 pour les Résidences du Port dans le quartier Gallatin à Seyssel. Cet ensemble immobilier accueillera un pôle de santé (10 cabinets médicaux) porté par la Communauté de Communes Usses et Rhône (CCUR) afin d'améliorer le parcours de santé des patients et de permettre aux professionnels de santé d'évoluer dans des espaces modernes et adaptés. Un laboratoire de biologie médicale viendra compléter l'offre de services.

La Résidence accueillera également l'office du tourisme ainsi que 14 logements, répartis sur les deux niveaux supérieurs.

Livraison prévue au deuxième trimestre 2024.

LES JONQUILLES DU MÔLE

PÔLE DE SANTÉ ET LOGEMENTS SENIORS

Démarrage des travaux de l'ensemble immobilier « Les Jonquilles du Môle ». D'une surface de 7500 m², le projet se compose de deux premiers bâtiments (30 logements) réalisés par Halpades et destinés aux seniors ainsi qu'un troisième bâtiment réalisé par TERACTEM de 11 logements et 3 locaux pour professions paramédicales en complément de la maison de santé de Marignier.

DÉPARTEMENT

OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL

Nouvelle édition de l'Observatoire Départemental en 2023. Réalisé depuis 1994 par TERACTEM pour le compte du Conseil Départemental, cet observatoire recense et fournit des données socio-économiques sur les thématiques de la population, du travail, des ressources, de l'économie, du logement, de l'occupation des sols et des déplacements.



LE CRÊT D'ESTY • CHAVANOD



MARCELLAZ-ALBANAIS



MEYTHET



PARC DES TORIOLETS

PÔLE DE SANTÉ ET LOGEMENTS

En 2023, réalisation sur le secteur 1 des aménagements paysagers et d'un jardin partagé. Sur ce secteur également, fin des travaux pour les trois bâtiments réalisés par Cap Développement dont l'un accueille le Pôle de santé et un foyer pour adultes handicapés et les deux autres 50 logements en accession libre. Poursuite des travaux enfin sur ce secteur pour Halpades qui réalise un bâtiment intergénérationnel constitué de 27 logements en locatif social.

Sur le secteur 2, poursuite des travaux pour les deux bâtiments de TERACTEM qui compteront 68 logements en accession libre et pour le deuxième bâtiment réalisé par Halpades comprenant 30 logements en locatif social. Le Parc des Toriolets est entièrement dédié aux piétons et aux vélos. Les quelques 400 places de stationnement sont réalisées sur deux niveaux de sous-sol sous les 7 bâtiments.



LA ROCHE-SUR-FORON

QUARTIER ANDREVE TAN

RÉHABILITATION DE L'ANCIEN COUVENT

Fin des travaux de réhabilitation de l'ancien couvent en octobre 2023 et remise des clés au Conseil département qui y a installé un pôle médico-social de 718 m² et 13 locaux d'hébergement pour courts et moyens séjours d'une surface de 917 m².



Envoyé en préfecture le 02/12/2024

Reçu en préfecture le 02/12/2024

Publié le

ID : 074-200011773-20241129-CC_2024_0151-DE





OPÉRATION QUAI MONT-BLANC

FIN DES AMÉNAGEMENTS ET LIVRAISON DU PARKING PUBLIC

Entre mai et septembre, TERACTEM a procédé à la livraison des deux derniers bâtiments de l'ensemble immobilier « Les Quais de la Sallanche » qui comptent 63 logements et un laboratoire d'analyses médicales. TERACTEM a également livré en juin deux niveaux de parkings souterrains représentant 223 places (dont 101 places publiques) sous l'ensemble immobilier.

L'accès aux parkings s'effectue depuis l'avenue Saint Martin qui a trouvé un nouveau visage en juillet avec la fin des travaux menés par TERACTEM pour reprendre le réseau souterrain, passer d'un double sens à un sens unique de circulation et créer un rond-point en remplacement de trois feux tricolores afin de fluidifier la circulation dans le centre-ville.

Ces livraisons, ainsi que l'inauguration de la seconde passerelle sur la Sallanche en mai, marquent l'aboutissement de l'opération d'aménagement « Quai Mont-Blanc » menée par TERACTEM depuis 2010.



ZAC ÉTOILE SUD OUEST RÉALISATION D'UNE AIRE DE GLISSE URBAINE

Démarrage des travaux de l'aire de glisse urbaine réalisée le long de l'avenue Emile Zola, entre le futur bâtiment Celeno 2 et la halle Taponnier. Rollers, skates, BMX et trottinettes pourront s'épanouir sur cette place partagée entre sportifs et promeneurs.



RENOUVELLEMENT DE RÉSEAUX D'EAU

La création du collecteur principal des eaux usées du hameau de la Chèverrie (en amont du lac de Vallon) a nécessité 3 ans de travaux qui se sont terminés en 2023. Ils se traduisent par 2 km de réseaux neufs, 3 postes de refoulements et 63 regards. Ces travaux ont également permis le renouvellement de canalisations d'eau potable vieillissantes (2,4 km), pour beaucoup en amiante-ciment, et l'amélioration du rendement de distribution d'eau dans ce secteur touristique.

TERACTEM S'ENGAGE POUR LA CAUSE DU HANDICAP

Depuis quelques années, TERACTEM a décidé de s'engager pour la cause du handicap, au travers de sa politique RH d'abord, mais également en soutenant des associations œuvrant dans ce domaine.



En 2023, quatre associations locales ont été soutenues par TERACTEM

LA SAPAUDIA · www.lasapaudia.com

Association qui a pour objectif de sensibiliser sur l'insertion des personnes en situation de handicap et sur le don de moëlle osseuse.



ANNECY HANDI'BI · www.annecyhandibi.com

Association qui propose des vols en parapente biplace aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap.



HANDISPORT ANNÉCIEN

· www.facebook.com/handisport.annecien

Association qui agit pour développer et faciliter la pratique du sport pour les personnes en situation de handicap physique, moteur ou visuel.



HANDI LAC & MONTAGNES

· www.handi-lac-montagnes.org

Association qui a pour but de favoriser l'accès des personnes à mobilité réduite aux espaces naturels de la montagne.



ANNECY • PRINGY



ANNEMASSE



Envoyé en préfecture le 02/12/2024
 Reçu en préfecture le 02/12/2024
 Publié le
 ID : 074-200011773-20241129-CC_2024_0151-DE

PRÉ BILLY • PRINGY • ANNECY

ÉCOQUARTIER PRÉ BILLY

LIVRAISON DES PREMIERS BÂTIMENTS ET MISE EN SERVICE DU RTI

Livraison en 2023 des premiers bâtiments de l'EcoQuartier : deux des cinq immeubles de logements du programme Arborea réalisé par Priams ainsi que le programme tertiaire Iloa réalisé par TERACTION, dans lequel s'installera notamment le Centre de Gestion de la fonction territoriale.

Ces premières livraisons ont également conduit à la mise en service du réseau thermique intelligent, premier réseau de cette ampleur entièrement décarbonné de Haute-Savoie (voir double page en début de rapport).

Première pierre en janvier du programme BrianSe réalisé par Ideis (filiale de Haute-Savoie Habitat), premier programme immobilier en Bail Réel et Solidaire (BRS) du Grand Anancy : 32 logements du T2 au T5 avec commerces.

Poursuite du chantier de construction pour le programme Opal réalisé par TERACTION : 49 logements (dont 15 à prix maîtrisés) et près de 500 m² de commerces répartis dans 3 bâtiments collectifs et 6 maisons de ville en duplex jardin.

DÉPARTEMENT

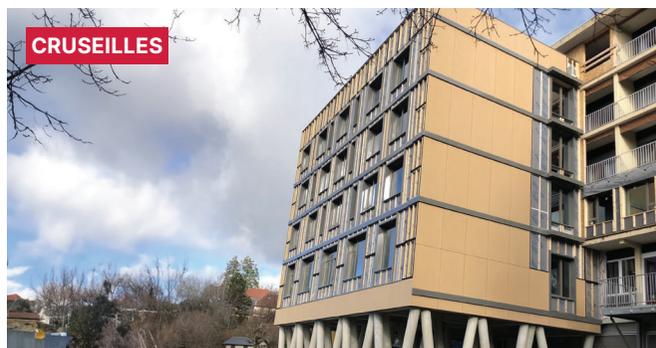
OBSERVATOIRE DE LA FILIÈRE IMAGE

Réalisation en 2023 de l'Observatoire de la Filière de l'Image et des Industries Créatives en Haute-Savoie. TERACTION réalise cet observatoire en partenariat avec CITIA sur une fréquence bisannuelle dans le cadre du mandat de l'Observatoire Départemental.

TRAM ANNEMASSE-GENÈVE

EXTENSION DE LA LIGNE 17

En 2023, TERACTION démarre les travaux préparatoires de la deuxième phase de l'extension du tram Annemasse-Genève. Après une première phase livrée en 2019, cette deuxième phase de travaux a pour objectif d'étendre la ligne 17 depuis le terminus actuel (Parc Montesuit) jusqu'au Lycée des Glières pour un linéaire de 1,3 km. Cette opération est réalisée pour le compte d'Annemasse Agglo en co-traitance avec Territoires 38.



CRUSEILLES

EHPAD DU SALÈVE

EXTENSION ET RESTRUCTURATION

En 2023, fin de la construction et mise en service de l'extension neuve de l'EHPAD du Salève à Cruseilles. Cette extension représente 15 chambres et 1060 m² de surface de plancher. Démarrage ensuite des travaux de restructuration du premier étage de l'existant (désamiantage, déconstruction intérieure et réhabilitation).

PRAZ-SUR-ARLY



QUARTIER DES VARINS

PÔLE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Poursuite des démarches visant à assurer la maîtrise foncière de l'ensemble du front de neige.

Dépôt du permis de construire pour le bâtiment multifonction. Cet équipement public accueillera une crèche, les bureaux du Ski Club et de l'ESF et les bureaux de l'exploitant des remontées mécaniques et des pistes de ski. Il accueillera également le local de production du réseau d'énergie renouvelable de la future ZAC qui fonctionnera sur le principe de la cloacothermie, c'est-à-dire la récupération de calories issues du réseau d'eaux usées.



CLARAFOND-ARCINE



LE BIOT



MARIGNIER - THYEZ

Envoyé en préfecture le 02/12/2024

Reçu en préfecture le 02/12/2024

Publié le

ID : 074-200011773-20241129-CC_2024_0151-DE



ZAC DE LA SEMINE ZONE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Réalisation de travaux d'extension sur la ZAC de la Semine sur la commune de Clarafond-Arcine pour le compte de la Communauté de Communes Usse et Rhône. 2023 a été marquée par le lancement des travaux pour la réalisation des voiries et réseaux qui desserviront les futures entreprises de cette extension de 20 ha.

Une première construction a été engagée par l'entreprise SALESKY. Elle entrera en activité dès mi 2024.

EXTENSION ET SÉCURISATION DE RÉSEAUX D'EAU

En 2023, TERACTION finalise les travaux d'extension du réseau d'eaux usées au Chef-Lieu et sécurise le réseau d'alimentation en eau potable au Col du Corbier grâce au maillage avec le réseau de la Communauté de Communes du Pays d'Évian Vallée d'Abondance.

TERACTEM SIGNE LA CHARTRE CHANTIERS AIR CLIMAT DU GRAND ANNECY



Le 30 mars 2023, TERACTION a signé la chartre « Chantiers Air Climat » du Grand Annecy. Action n° 20 du Pacte pour le Climat de l'Agglomération, cette chartre s'adresse aux maîtres d'ouvrages publics et privés afin qu'ils s'engagent dans la préservation de la qualité de l'air sur les chantiers du BTP menés sur le territoire du Grand Annecy.

Sur l'opération Pré Billy, TERACTION est engagée dans cette démarche depuis la phase de conception, notamment en ayant prévu la réutilisation sur site des matériaux excavés et la nurserie végétale afin d'éviter les transports inutiles et polluants, mais aussi en ayant pratiqué l'arrosage des pistes avec de l'eau de pluie pour limiter les soulèvements de poussière...

VOIRIE DÉPARTEMENTALE MURS ANTI-BRUIIS RD6

Préalablement aux travaux de protection phonique de la RD 6 réalisés par le Département, TERACTION a assuré les missions d'obtention des autorisations d'occupation temporaire et des autorisations de réalisation de travaux avec les riverains. Ces missions ont été assurées dans le cadre du mandat de la voirie départementale établi avec TERACTION en 2019 pour quatre ans.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMÉNAGEMENT DU CHABLAIS (SIAC)

RESTAURATION HYDROMORPHOLOGIQUE

TERACTION a réalisé en 2023 la maîtrise foncière préalable à la réalisation par le SIAC de travaux de restauration hydromorphologique sur la Dranse de Morzine. Sur un linéaire de 7 km, ce sont 115 comptes de propriété et 180 parcelles qui ont été traités pour établir les conventions d'autorisation nécessaires pour réaliser ces travaux dont l'objectif est de rétablir l'espace de fonctionnement de la rivière.



SAINT-JEAN-D'AULPS

SÉCURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Deuxième phase de sécurisation de l'alimentation en eau potable sur les secteurs de Valette et Moussière. Cette phase a consisté en 2023 à renouveler 960 m linéaires de conduite de distribution présentant des fuites récurrentes depuis le hameau de Graydon jusqu'à celui des Adrets ainsi qu'à reprendre de nombreux branchements (27 chalets) et 8 bassins.



ZAC DE LA SEMINE • CLARAFOND-ARCINE



Envoyé en préfecture le 02/12/2024
Reçu en préfecture le 02/12/2024
Publié le 02/12/2024
ID : 074-200011773-20241129-CC_2024_0151-DE



QUAI MONT BLANC • SALLANCHES

Crédits photos (sauf mentions spécifiques)
TRACTEM

Conception & réalisation graphique
RL2B DESIGN

Impression
**Papier Offset Life 300 gr Fedrigoni
100% recyclé avec encres végétales**

Version électronique téléchargeable sur
rapport-activite.tractem.fr



Envoyé en préfecture le 02/12/2024

Reçu en préfecture le 02/12/2024

Publié le 02/12/2024

ID : 074-200011773-20241129-CC_2024_0151-DE



TERACTEM

@teractem
youtube.teractem.fr
teractem.fr